

Fiche de poste

Dénomination	<i>Directeur Régional de la Culture</i>
Mission	<i>Assurer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle du gouvernement en matière de la préservation du patrimoine, du développement culturel et artistique et de la promotion de la lecture publique.</i>
Principales activités et tâches	❖ Traduire la politique culturelle du gouvernement au niveau régional en plans d'action se rapportant aux domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine et les faire réaliser ; ❖ Assurer la coordination des directions provinciales de la culture et services concernés dans le cadre des événements culturels et artistiques; ❖ Assurer la mise en place des actions culturelles au niveau régional ; ❖ Apporter l'aide et l'accompagnement aux projets, séminaires et toutes manifestations culturelles au niveau régional; ❖ Développer des actions de coopération interculturelle avec les autres pays notamment les pays avec lesquelles le Maroc partage des éléments de l'identité culturelle; ❖ Participer à la dynamisation culturelle à l'échelon régional ; ❖ Assurer la mise en place et le développement des différents Festivals artistiques et culturels relevant de la région; ❖ Veiller aux bonnes conditions de réception des acteurs artistiques et culturelles nationaux et internationaux pendant les événements et Manifestations culturelles de la région; ❖ Assurer la mise en œuvre des actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels au niveau provincial, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure; ❖ Contribuer à la recherche scientifique dans les matières relevant de ses compétences; ❖ Assurer l'organisation et l'encadrement du salon régional du livre; ❖ Veiller aux opérations de contrôle et de restauration des monuments historiques; ❖ Assurer les visites des chantiers de restauration des monuments historiques de la région;

	❖ Assurer le contrôle et l'équipement des bibliothèques au niveau de la région; ❖ Représenter le département au niveau des différentes commissions provinciales et régionales ; ❖ Veiller à l'encadrement, le suivi et l'évaluation des ressources humaines de l'entité; ❖ Superviser la réalisation des projets planifiés relevant des domaines de compétence de la Direction régionale; ❖ Assurer l'accompagnement et le suivi des associations relevant des domaines de compétence du département au niveau de la région; ❖ Piloter, coordonner, contrôler et évaluer les activités relevant de la direction; ❖ Elaborer des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités relatives aux missions relevant de la compétence de la Direction.
Compétences clés	- Management des Organisations ; - Développement local ; - Management culturel; - Bonne gouvernance et Développement culturel; - Gestion du patrimoine culturel ; - Gestion de projet culturel ; - Réglementation relative au patrimoine; - Histoire. - Archéologie ; - Livres, manuscrits; - Arts et traditions populaires; - Connaissances Musicales; - Statut de la fonction publique; - Gestion des ressources humaines et financières ; - Sciences de l'Homme; - Gestion de l'information et de la documentation; - Organisation des événements culturels ; - Financement des projets culturels.